

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**RENCONTRE DES MEMBRES**

LE MERCREDI 17 MAI 2023

18 h 30, École de la Passerelle

Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
 Sarah Audet-Therrien
 Sophie Baron
 Sonia Bonneville
 Jessica Bouchard
 Sunny Breuil
 Caroline Buteau
 Isabelle Cyr-Boudreau
 Johanne Hébert
 Marie-Hélène Leclerc
 Koralie Tanguay
 Sabrina Thériault

Absence : Monsieur Marc-André Fournier

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, madame Hébert procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 29
Madame Bouchard souhaite également la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Bouchard procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est
proposée par madame Sophie Baron.

CE-2023-05-01 Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2023

Madame Sarah Audet-Therrien propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 12 avril
2023.

CE- 2023-05-02 Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2023

Lors de notre dernier CÉ, la vitesse des véhicules fut soulignée sur la rue face à l'École de la
Passerelle. On se questionne sur la possibilité de demander l'ajout d'un brigadier au coin des
rues Belles-Amours et Tourtes. Madame Sabrina Thériault s'est occupée de ce dossier. Le 27
avril dernier, des policiers étaient sur place afin de vérifier si un brigadier supplémentaire était
nécessaire. D'après leur enquête, les résultats ne sont pas concluants. Ils ont confirmé que la
circulation automobile n'était pas suffisante pour autoriser une ressource supplémentaire.

5. Questions du public

Madame Koralie Tanguay demande pourquoi les livres à la bibliothèque sont si désuets. Elle
demande qu'on puisse faire l'achat de livres avec les Éditions Scholastic. Mme Hébert lui
mentionne que non et elle précise que chaque année, de nouveaux livres sont achetés pour nos

bibliothèques par les bibliothécaires du centre de services. Le dernier élagage de nos bibliothèques s'est fait à l'été 2021. L'élagage des bibliothèques de nos écoles s'effectue tous les 3 à 5 ans. Si les parents veulent donner des livres, l'enseignante peut les garder dans sa classe, mais on ne peut pas les disposer à la bibliothèque. Madame Hébert mentionne que le site Biblius prendra plus d'espace dans nos écoles, mais que l'on conservera nos livres dans les bibliothèques scolaires.

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthophoniste

Madame Marie-Hélène Leclerc nous informe de la tenue de l'activité au Stade Honco qui fut très appréciée de tous les élèves et des enseignants. Cette activité sera à refaire l'an prochain. La fin de l'année approche; l'orthopédagogue visite les classes du préscolaire et observe les élèves qui auraient peut-être des besoins pour son service l'an prochain, en 1^{re} année.

Madame Caroline Buteau, cite les activités à venir à l'École Notre-Dame. Entre autres, la bibitte mobile, Évolufit, la visite d'un optométriste de l'école de la vue, l'activité physique au Stade Honco seront vécues par nos élèves d'ici la fin de l'année scolaire. Madame Hébert apprécie beaucoup le service de l'École de la vue, car les statistiques démontrent que 4 élèves sur 10 ont des problèmes de vision.

Dans le cadre du mois de la santé et des cubes énergie, Madame Sophie Baron nous informe qu'elle a animé un " Workout » à l'École Notre-Dame et que c'est madame Megan Gendron qui l'a animé à l'École de la Passerelle. Cette activité s'est déroulée à l'extérieur et nous en avons profité, en même temps, pour ramasser des cubes énergie.

Madame Caroline mentionne les belles activités culinaires que vivent les élèves de la classe de madame Catherine Talbot. Ces derniers ont cuisiné des smoothies et des muffins. Ils en ont distribué dans toutes les classes. Les enfants ont adoré cette expérience.

Madame Isabelle Cyr-Boudreau nous mentionne que son projet d'enrichissement est terminé à l'École Notre-Dame et qu'il prendra bientôt fin à l'École de la Passerelle. Ces ateliers ont bien fonctionné et les élèves étaient enchantés de vivre cette activité. Les élèves ont utilisé des applications sur les tablettes qu'ils devaient lire pour comprendre la programmation à faire sur les robots. La programmation à faire était présentée sous forme d'ateliers d'additions, de soustractions et de suites logiques. Tous les élèves ont pu en profiter.

Madame Bouchard demande si les élèves doués se sont ennuyés pendant la tenue de cette activité. Car, selon ses lectures, il est préférable de ne pas pousser les élèves doués en mathématiques ou en français. Il est recommandé de les intéresser à autre chose. Madame Cyr-Boudreau rassure les parents et confirme que tous les élèves ont apprécié ce projet. Les élèves forts programmaient et aidaient les autres élèves ayant des difficultés. L'élève fort développait d'autres compétences telles que communiquer oralement et jouer au mini-prof. Cette méthode est gagnante et devra être renouvelée l'an prochain.

Présentement, c'est le dernier mandat pour les orthopédagogues. C'est-à-dire qu'ils font de la révision avec les élèves, les préparent aux examens. De plus, elles visitent les classes du préscolaire afin de dépister les élèves qui pourraient avoir besoin de leur service en 1^{re} année.

7. Relevé d'effectifs en date d'aujourd'hui

Lors de notre dernier CÉ, nous avons un total de 272 inscriptions dans nos deux écoles. En date d'aujourd'hui, nous comptons un total de 285 élèves. Cette année, nous avons un effectif à 297 élèves.

Nous n'avons plus de place à la maternelle 4 et 5 ans. À l'École Notre-Dame, nous aurons une classe multiniveau soit 15 élèves de 1^{re} année et 7 élèves de 2^e année. Madame Koralie Tanguay

demande si les élèves inscrits dans cette classe changeront de local pour aller dans une classe de leur niveau lors de l'enseignement d'une matière autre que les mathématiques ou le français pour être dans le niveau de l'enfant. L'idée est bonne, mais madame Johanne espère toujours ne pas avoir de classe multiniveau. Chaque année, nous vivons cette situation. Toutefois, cette année, nous avons déjà deux relevés d'effectifs et nous comptons toujours une classe multiâge. Il y a eu plusieurs départs dans les classes de maternelle 4 ans, car ils quittent pour leur école de secteur.

8. Élèves en plein air, neurones en santé

Madame Marie-Hélène prend la parole et nous mentionne que le projet d'hébertisme est rendu à l'étape des plans. En juin ou juillet, des appels d'offres seront faits afin de donner le mandat à une compagnie pour la réalisation de notre parcours moteur. Madame Johanne nous présente l'affiche qui sera installée dans les cours d'école. Le tableau extérieur à l'École de la Passerelle a été réparé à la suite du vandalisme.

9. Budget pour nos cours d'école

Madame Hébert prend le temps de nous résumer le fonds 5 par un tableau Excel :

À l'École de la Passerelle, nous avons reçu une subvention gouvernement de 50 000 \$. Du côté de l'École Notre-Dame, l'allocation de 100 000 \$ n'est pas encore certaine. C'est un dossier à suivre.

La piste d'hébertisme deviendra le parcours moteur, car sur papier les normes sont complètement différentes. Le matériel pour la classe extérieure n'est toujours pas acheté. En juin, il est prévu d'acheter des bacs, des tablettes et autres articles pour les élèves. Madame Marie-Hélène s'occupera de ce dossier.

Madame Sophie a commandé du matériel sportif afin de remplacer les équipements désuets tels des ballons et des cordes à danser.

10. Frais de déplacement et de gardiennage

Madame Bouchard nous informe que nous avons droit à un montant pour les frais de déplacement (0,55 \$/km) ou de gardiennage (3 \$/heure) encourus lors de nos participations aux rencontres du CÉ. Un formulaire nous est remis et nous devons le remettre à la prochaine rencontre.

Objets d'adoption

11. Prochaine rencontre du Conseil (heure, repas...)

À notre prochain CÉ du 6 juin, on propose de souper tous ensemble à 17 h 30. Il est convenu de commander des boîtes repas chez EsCafé pour encourager un parent de notre école. Madame Sonia s'occupera de ce suivi et enverra un courriel aux membres afin qu'ils puissent faire le choix de leur repas. On commandera un menu supplémentaire pour madame Lysanne, car elle a fait beaucoup de bénévolat cette année.

CE-23-04-03 Adopté à l'unanimité.

12. Suivi financier et budget initial

Avec l'accord des membres, madame Hébert effectue un survol rapide des sommes encore disponibles et celles à prévoir pour chacun des postes budgétaires dans les différents fonds.

Fonds 0 – Immobilisations (informatique, biens et meubles)

Ce fonds n'est pas récupéré. Le fonds 0 sert à acheter entre autres des licences Internet et des combos numériques. Nous n'avons pas prévu faire l'achat d'autres robots supplémentaires; on utilisera au maximum ce que nous avons déjà à l'école. Le gouvernement nous a donné 30 000 \$. Nous ne pouvons pas acheter ce que nous voulons dans ce combo numérique. Une liste

détaillée est déjà préétablie et nous ne pouvons pas y déroger. On prévoit faire la réparation de robots et l'achat de tapis.

Fonds 4 – Alloc. supp. et mesures ad hoc

Ce fonds est dédié aux services à l'élève. On y retrouve les salaires de tout le personnel qui est engagé pour le service à l'élève comme les orthopédagogues, les éducatrices spécialisées, les psychoéducatrices et les orthophonistes. Le poste 4-11110 sert à payer l'éducatrice qui est dans la classe de maternelle 4 ans avec l'enseignante et pour acheter le matériel lors d'une ouverture de classe.

La classe à effectif réduit possède un budget de libération, car les élèves de ce groupe ont des besoins supplémentaires. L'enseignante doit rencontrer des intervenants régulièrement au cours de l'année.

De plus, ce fonds sert à l'achat de livres pour nos deux bibliothèques, aux sorties éducatives, à la francisation, à l'abonnement à la plateforme Moozoom, au perfectionnement des enseignants, à réparer les bris dans la cour et à l'aide alimentaire ainsi qu'à la libération d'une enseignante en tant que leader pédagogique et pédaganumérique. Dans la dernière négociation, les enseignantes devaient faire moins de surveillance. Pour ce faire, nous avons dû engager des éducatrices afin de surveiller à l'extérieur. Madame Hébert a budgété au dollar près cette année. Elle fait mention également que nous sommes à la merci de la personne qui viendra prendre les postes à notre école lors des congés du personnel à raison d'un jour cycle. Plus l'employé a de l'expérience, plus son salaire est élevé. Cette année, les élèves ont eu besoin de plus de services.

À l'école, nous avons conclu de ne pas faire l'ajout de sorties éducatives et de les faire payer aux parents.

Aussi, nous achetons des collations aux élèves qui n'en ont pas.

Fonds 5 – Conseil d'établissement et OPP

Ce fonds est dédié en partie au conseil d'établissement. On peut y voir les frais de déplacement et de gardiennage des membres et les formations offertes aux parents. L'an prochain, on pense qu'il serait pertinent d'offrir des ateliers avec un ergothérapeute ou un orthophoniste.

Le poste Destination spéciale (79900) sera regroupé dans le poste cour d'école (79910).

Fonds 6 – Écoles et centres

Ce fonds est utilisé pour les dépenses courantes de l'ensemble de l'école. On y trouve les budgets de classe, les photocopies, les soins de santé, les fournitures de bureau et la conciergerie.

Fonds 7 – Activités autofinancées

Ce fonds c'est le vendant aux élèves. Il n'est pas récupéré à la fin de l'année. Normalement, on devrait avoir un solde à zéro. Cette année, nous avons trop d'argent au fonds 7, car il y a eu de grands retards avec Reproplus. Donc, les enseignantes ont fait en grande partie leurs photocopies des cahiers maison à l'école.

Fonds 9 – Activités extrascolaires

Ce fonds ne sert plus tellement, car nous n'avons plus de ristourne. On utilise encore ce fonds pour payer certaines activités et pour l'accueil des élèves à la rentrée scolaire.

Fonds 8 – Service de garde

Madame Nathalie Amyot prend la parole, car ce fonds appartient au service de garde. Les revenus de ce fonds sont basés sur la facturation des parents, les allocations pour les élèves HDAA et des subventions gouvernementales. Cette année, nous avons fait l'achat d'oreillettes et la réparation de certains radios-émetteurs pour les éducatrices. Le perfectionnement n'a pas servi à la responsable par un manque de temps dû à l'appropriation de son nouveau poste.

Lorsque nous budgétions en début d'année, il y a toujours une différence d'avec le réel. Un déficit antérieur de 216 000 \$ est à prévoir compte tenu de la dette des dernières années due à la Covid. Cette année, nous devrions faire un surplus, mais il faut faire attention encore. Depuis le 1^{er} février, nous avons appris que nous devons payer à taux et demi le personnel qui dépasse 35 heures. Le surplus sera peut-être inférieur à ce qu'il est mentionné. De plus, il faut rembourser une partie du déficit et investir pour l'achat de jeux pour les élèves. Cette année, nous avons eu des subventions de plus ce qui nous a aidés à rétablir notre budget. Un problème de manque de personnel est également souligné.

L'adoption du suivi financier et du budget prévisionnel est adoptée par madame Sarah Audet-Therrien.

CE-23-05-04 Adopté à la majorité.

Objets de rapports

13. Rapport de la Présidente

Madame Jessica Bouchard mentionne qu'il serait intéressant de bénéficier d'un service de traiteur l'an prochain. Elle souligne la réussite sur toute la ligne du service de traiteur à l'École Saint-Louis-de-France. Ils font affaire avec « La boîte à loup ». Les repas sont bons, il n'y a pas d'erreurs, et ce n'est pas dispendieux (6 \$/repas). L'équipe a mentionné que c'était plus facile qu'il s'attendait. On propose une collaboration avec ce traiteur, mais pour des repas froids. Mme Nathalie prendra le temps de faire des démarches et nous tiendra au courant.

14. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Sarah Audet-Therrien a eu deux réunions depuis la dernière rencontre du CÉ. Elle a assisté à la formation de l'intelligence artificielle (Chatgpt). Elle a eu la présentation du nouveau programme « Culture et citoyenneté québécoise » dont fait partie le cours d'éducation à la sexualité. Il y a eu beaucoup de questions sur l'identité du genre et sur les différences culturelles. Par la même occasion, il y a eu la présentation de monsieur Christian Saint-Gelais, nouveau secrétaire général.

15. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Thériault nous mentionne que tout va bien pour la préparation du pique-nique. Mme Andréanne Leclerc, artiste qui a participé à Star Académie, fera le spectacle d'ouverture en compagnie de son conjoint. Nous avons reçu une commandite de 520 \$ pour les petits tatouages offerts par la dentiste, Mme Geneviève Godbout. Tout le monde s'implique bien. Elle est très satisfaite.

16. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Amyot nous informe de la tenue de leur marché printanier qui se tiendra demain, le 18 mai. Les enfants et les éducatrices sont enthousiastes de vivre cette activité.

En ce qui concerne les journées pédagogiques de fin d'année, il y aura des changements dus aux travaux dans nos écoles.

Le 22 juin, tous les élèves inscrits devront se présenter à l'École de la Passerelle, car les travaux seront commencés à l'École Notre-Dame.

Toutefois, les 26 et 27 juin, tous les élèves inscrits devront se rendre à l'École Notre-Dame, car c'est le début des travaux à l'École de la Passerelle. Les élèves devront circuler par la cour arrière. Initialement, on ne pensait pas offrir le service. Pour aider les parents, on s'est organisé avec les ressources matérielles pour qu'ils installent des toiles afin que les élèves puissent venir à l'école. Un petit manque de communication a eu lieu pour le pique-nique du 17 mai. Malheureusement, les parents n'ont pas été informés. Une affiche avait été installée à même les portes d'entrée, mais les parents n'ont pas su qu'ils pouvaient participer à ce pique-nique. Un communiqué sera envoyé aux parents la prochaine fois.

17. Rapport de la direction

Madame Hébert informe l'assemblée qu'elle fera l'accueil des élèves de la maternelle 4 ans ce vendredi 19 mai pour les deux écoles. Pour les élèves de la maternelle 5 ans, la rencontre se tiendra le 26 mai à l'École Notre-Dame et le 29 mai pour les élèves de l'École de la Passerelle. Les élèves visiteront l'école sous forme d'une activité « carrousel ». Madame Lyne Bouffard a fait des wagons de train en carton qui seront distribués aux enfants à leur arrivée. Ces derniers iront visiter la station mentionnée sur leur wagon (15 min). Les parents suivront leur enfant à chacune des stations. À la fin de cette visite, les enfants recevront un certificat et un petit cadeau. Au cours de la journée, un courriel sera envoyé aux parents dans lequel sera joint un document explicatif concernant l'école. À la fin juin, un communiqué sera envoyé à ces parents, afin de les inviter à une rencontre Teams pour que l'équipe puisse répondre aux questions supplémentaires.

Le cours à la culture et citoyenneté québécoise ne sera pas en vigueur l'an prochain. Le gouvernement n'est pas prêt, il n'y a aucune école pilote de ciblée et les enseignants n'ont pas reçu la formation. C'est pourquoi on poursuivra les cours d'éthique et culture religieuse.

Elle souligne des sujets en rafale :

- Les spécialistes n'auront plus à remplir la 1^{re} communication en octobre. Contrairement aux autres années, ils devront remplir les trois bulletins.
- Le service de l'AVSEC sera offert à partir du 3^e cycle du primaire.
- La classe extérieure sera ajustée à la baisse à l'École Notre-Dame et le tableau extérieur de la Passerelle a été réparée à la suite du vandalisme.
- Une demande a été faite aux ressources matérielles afin qu'ils mandatent une compagnie pour venir ajouter du paillis dans nos cours. Une firme spécialisée a été mandatée par le ministère afin d'inspecter les cours de nos écoles. Les revêtements de sols ne sont peut-être pas conformes. Les écoles ayant déjà reçu la visite des inspecteurs se sont vues contraintes de fermer plusieurs jeux dus à la non-conformité. Les inspecteurs sont très pointilleux.
- Le lignage de la cour à l'École Notre-Dame sera refait aux frais des ressources matérielles.
- Nous attendons des soumissions pour l'installation de caméras à l'École de la Passerelle.
- Madame Isabelle Nolet, éducatrice spécialisée à l'École Notre-Dame, nous quittera pour sa retraite à la fin juin.
- Comme par les années passées, les élèves de 2^e année et leurs parents seront invités à aller visiter l'École Saint-Louis-de-France pour les familiariser avec leur nouvelle école.
- Projet de loi 23 – Réforme de l'éducation, d'autres nouveautés sont à venir. Mme Hébert nous mentionne que les réunions du CÉ pourront se donner à distance; cependant, il devra y avoir au moins un membre de l'école présent physiquement. Il y aura également la création de l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ).

18. Levée de l'assemblée

Prochaine rencontre : 6 juin à 17 h 15

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Bouchard procède à la levée de l'assemblée à 20 h 38.

CE-23-05-05

Adopté à l'unanimité.

Jessica Bouchard
Présidente

Johanne Hébert
Directrice